

<https://www.snetap-fsu.fr/Face-aux-faits-de-violence-entre-jeunes-privilegions-l-action-sociale-et-l.html>



Face aux faits de violence entre jeunes, privilégions l'action sociale et l'éducation

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mercredi 10 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Mercredi 10 mars, une tribune est diffusée via le site de France Info. Des militant·es et des Secrétaires Généraux de la [FSU](#) en sont signataires aux côtés de représentant·es des professionnels de l'éducation, du social, de la justice des mineurs et du monde associatif.

- **Retrouvez le site de *France Info* : [lire la Tribune](#).**
- **Il est également possible de signer la pétition : [c'est ici](#).**

Ce texte fait écho à l'actualité et arrive quelques jours avant la présentation par le gouvernement de son plan "anti-bandes".

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/dessin_tribune_pavo-5dcc6.jpg]